

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e)

Intitulé du poste (F/H) : Enseignant.e contractuel.le Groupe de discipline : Ville et territoires (VT)	Statut : CDD de 72h
--	---------------------

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type :
Enseignant praticien du supérieur

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
2, rue Verte 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Missions et activités principales :

Pour ce poste, l'Ensap de Lille recherche un-e enseignant-e capable de structurer un enseignement permettant d'explorer et d'accompagner les inter-relations entre écologie et projet de paysage. L'EnsapL et la formation Paysage plus particulièrement est en effet désireuse former des paysagistes particulièrement en pointe sur les questions écologiques, et capables d'en éprouver leur traduction à la fois spatiale et socio-technique dans les projets assumés, argumentés et développés comme tels.

Pour ce faire, l'enseignant-e a vocation à faire valoir dans son apport pédagogique une approche des sciences et techniques du vivant appliquée/applicable au projet de paysage. Il/elle mobilisera ses connaissances des procédures opératoires et opérationnelles en projet de paysage et/ou ses connaissances et expérience pratique des sciences et principes écologiques. Cette compétence spécifique, déclinée et déclinable à différentes échelles (de milieux observés à une échelle territoriale aux relations sol-plante par exemple) est particulièrement recherchée.

Le ou la candidate s'appuiera sur une expérience pédagogique lui permettant de s'insérer dans le projet pédagogique de l'EnsapL et lui permettant d'activer des modalités pédagogiques variées.

Il/elle possèdera en outre une (bonne) connaissance de la flore endogène du Nord de la France et de son écologie, ainsi qu'une large culture botanique (des milieux ?), si possible également dans le champ horticole.

Il/elle aura à cœur de tourner son enseignement vers des visées applicatives dans le domaine du projet de paysage, possèdera une connaissance des démarches de projet, entérinée par une pratique, soit à titre personnel, soit dans le cadre de collaborations professionnelles.

Charges pédagogiques

L'enseignant-e devra assurer pour la formation Paysage, un enseignement en 1^{ère} année du cycle préparant au diplôme d'État de paysagiste (DEP1, soit l'équivalent d'une 3^{ème} année de Licence) et de niveau Master (DEP 2 et DEP3). A hauteur de **72h**, les enseignements de type TD sont constitués et répartis comme suit

Semestre 5 (automne)

- TD « Plantes et vous » 16h réparties en 4 séances de 4h durant de septembre à décembre

Ce TD accompagne et prend part à l'atelier de projet « Parc Urbain » sous la forme d'une contribution, d'un éclairage et d'une expertise de la connaissance et de la contribution des Vivants au projet développé par les étudiant.e.s sur le terrain d'atelier. En DEP1, la promotion accueille des étudiant.e.s (30 à 35) de profil varié entre ceux provenant du Cycle préparatoire des études en paysage (CPEP) et ceux provenant de formations autres (équivalent Bac +2) entré.e.s par Concours externe. Les niveaux et sensibilités écologiques peuvent être variés. Ce TD est réalisé en étroite collaboration avec les 2 enseignants paysagistes de l'atelier.

L'enseignant-e aura à cœur de développer un projet pédagogique cohérent au fil des séances et d'en présenter son déroulement ; ainsi que d'identifier clairement les connaissances et savoir-faire attendus/enseignés en relation avec les objectifs de l'atelier.

- TD « Sainte-Catherine » 8h, 1 séance d'une journée en novembre

Ce TD d'une journée, hommage au dicton qui veut que « tout bois prend racine », et un exercice pratique in-situ relatif à la mise en œuvre de plantations (y compris déplantation, arrachage, cernage, plançonnage, etc) permettant aux étudiant.e.s d'expérimenter les conditions pratiques et écologiques de préparation et de mise en œuvre de plantations ligneuses. Il est réalisé en binôme avec un enseignant paysagiste aux abords de l'école. Du matériel (outillage) est présent et un budget dédié peut couvrir des achats spécifiques (plantes, etc.)

Semestre 7/9 (automne) + Semestre 8/10 (printemps)

- TD « Ecologie » associé à l'atelier de projet 24h x2, réparties en 6 séances de 4h de septembre à décembre puis de mars à mai

- Cet enseignement s'adresse aux étudiant.e.s de Master. Il ne s'agit donc pas (plus) d'une initiation mais d'un approfondissement de l'expertise écologique des futur.e.s paysagistes dans le développement de leur projet. En lien avec les

enseignant.e.s de projet au semestre d'automne et de printemps, ce TD prend part au déroulement et/ou à la thématique développée par l'atelier. Il participe du renforcement des compétences en parallèle à un autre TD d'art et technique de la représentation (ATR). L'objet, en 24h, est d'éclairer la manière dont les projets de paysage sont amenés à évoluer et à prendre activement part aux réponses nécessaires face aux changements globaux : dérèglements climatique (dans la diversité de leurs manifestations) ; pertes de biodiversité ; préoccupation nouvelles relatives à l'environnement, à l'alimentation, à l'énergie. Il peut aussi s'agit d'intéresser les étudiant.e.s aux conditions de fabrication et de gestion des espaces projetés, à différentes échelles.

Plus particulièrement, il s'agirait d'accompagner l'articulation avec le travail de conception des étudiants d'une observation fine du vivant existant dans les situations envisagées, la reconnaissance de comportements singuliers, d'interactions, de dynamiques à l'oeuvre à diverses échelles spatiales et temporelles, de façon à intégrer la question de l'évolution des milieux dans leurs projets. Et cela en leur proposant des méthodes d'observation, outils de réflexion et d'expression de leurs intentions dans ce domaine.

L'enseignant.e aura à cœur de développer un projet pédagogique cohérent au fil des séances et d'en présenter son déroulement ; ainsi que d'identifier clairement les connaissances et savoir-faire attendus/enseignés en relation avec les objectifs de l'atelier.

Des outils et espaces d'expérimentation sont disponibles à l'EnsapL et dans ses abords, dont la mise en service de serres pédagogiques et de toitures végétalisées (mise en œuvre en cours) dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école. L'enseignant.e recruté.e, s'il/elle le souhaite, pourrait participer à initier et/ou à élaborer, avec les étudiants et des enseignants volontaires, des protocoles de suivi de l'installation des communautés vivantes en ces lieux.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Maîtrise de techniques pédagogiques, connaissance pratiques et scientifiques en écologie et écologie du paysage, monter et animer des TD sur le terrain, travailler d'équipe, s'insérer dans un programme de formation.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Diplôme d'Etat de paysagiste, écologue

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Expérience d'enseignement dans le supérieur

Savoir-être (compétences comportementales)

Environnement professionnel :

LPésentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ensapl forme à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme (Master COMUA). L'articulation entre ces disciplines dessine le champ de formation de l'école, son identité originale et l'opportunité de mettre en œuvre des processus interdisciplinaires. En formation initiale, l'Ensapl délivre un DEEA (grade de licence), un DEA (grade de master) et un DEP (grade de master). Elle a créé en 2015 un Cycle Préparatoire aux Etudes de Paysage de deux ans dont la première année est commune avec l'architecture. Les croisements entre architectes et paysagistes sont favorisés dès la troisième année d'étude. Afin d'articuler formation initiale et recherche, les domaines d'étude de Master sont liés étroitement aux domaines de recherche du laboratoire. L'Ensapl attache une grande importance au mémoire d'initiation à la recherche qui se déroule sur deux semestres de master.

Inscrite dans un territoire en pleine transformation et en quête de son avenir post-industriel, l'Ensapl s'attache à jouer un rôle actif sur ce territoire complexe en développant les mises en situation (Solar Decathlon 2019, Ateliers publics de paysage), en créant une chaire partenariale sur le bassin minier, en participant à la formation à la transition écologique des acteurs de la construction du cadre bâti (lauréats du PIA 2 avec les Compagnons du devoir).

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Deux équipes de recherche montées en 1993 ont fusionné en 2005 pour créer le LACTH, LABo Conception Territoire Histoire, dont les activités intéressent l'architecture, le paysage, la ville. Doté d'un Conseil Scientifique, le LACTH publie chaque année les Cahiers thématiques, rassemblant des articles sélectionnés sur appel à contribution, selon un thème choisi par les chercheur-es de l'un des 4 domaines de recherche. Le LACTH organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale, comprenant 6 séances d'échange entre les doctorant-es et les chercheur-es de l'école (8 HDR, 6 professeur-es, une vingtaine de docteur-es) ou partenaires, provenant en particulier des écoles doctorales auxquelles l'ENSAPL est associée (SESAM à Lille1, SHS à Lille3). Plusieurs contrats de recherche en cours : « les produits de la croissance : vers une matériauthèque du XX^e siècle », « HEnsA20 : Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au XX^e siècle », « L'Hôpital comme milieu ».

Liaisons hiérarchiques :

Les enseignant.e.s relèvent des décisions du Conseil d'Administration et du Directeur, préparées, le cas échéant, par le Conseil Pédagogique et Scientifique

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant.e accomplit ses charges d'enseignement sous la conduite pédagogique et scientifique d'enseignant.e.s responsables des unités d'enseignement, nommés par le CA, et selon les modalités fixées par le directeur et le directeur des études.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir immédiatement pour un enseignement au **semestre d'automne 2023 et au semestre de printemps 2024**

Qui contacter ?**Informations sur le poste :**

M. Pablo LHOAS – Directeur : direction@lille.archi.fr

M. Dominique HENRY – Enseignant, paysagiste : d-henry@lille.archi.fr, coordinateur des enseignements du Vivant

M. Denis DELBAERE - Enseignant, paysagiste d-delbaere@lille.archi.fr, enseignant d'atelier et coordinateur du S5

Envois des candidatures (lettre de motivation, projet pédagogique avec déroulé des séances, et CV)

Par mail à rh@lille.archi.fr avant le 21 août 2023 12 h.

Les candidats retenus seront auditionnés en visio (Zoom) dans la **semaine du 28 août** (jour et horaire à confirmer)